

Compte rendu - Réunion n°7

16 juin 2020

PRESENTS

**Campus LyonTech
la Doua**
Bâtiment CEI-Insavalor
66 Bd Niels Bohr
69 603 VILLEURBANNE
cedex
Animatrice :
Cécile Malavaud
Tél. +33 (0)4 72 43 61 75

ARAMA	Guillaume
LAGARRIGUE	Céline
GARDON	Claire
FUSS	Madeline
CHOLIN	Etienne
GENDRON	Mathias
BOZELLE	Cedric
CARON	Margaux
ROUX	Raphaël
FLORIAT	Muriel
PEYRE	Bertrand
PETIT	Pascal
BRELOT	Elodie
MALAVAUD	Cécile

Veolia eau centre-est
Agence de l'eau RMC
Cc de forez-est
Cc terres toulouses
Grand chambéry
Arche aggro
Bac conseils
Ascomade
Bert-consultant
Amorce
Vichy communauté
Roannaise de l'Eau
Graie
Graie

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

1- Actualités	2
1 Travaux du GT	3
1.1 Chronogramme des actions à mener pour le transfert de compétence	3
1.2 Communication/animation auprès des élus.....	3

1- Actualités

Actualités des membres du GT : tout le monde a adapté ses activités à la crise et attend le second tour des élections pour une reprise plus générale.

Ascomade : La crise a été compliquée pour les collectivités qui ont pris la compétence au 1^{er} janvier. Il y a de nouvelles études de transfert.

CC de Foirez-Est : le diagnostic et l'état des lieux ont été lancé. Les rencontres avec les élus ont commencé, les élus qui ne se représentaient pas ont été interrogés pour avoir leur retour d'expérience. Il y a un nouveau VP (transmission de connaissance).

AE RMC : La période a été très intense.

- Colloque de l'AE RMC se déroulera le 3 décembre dans le cadre de Pollutec et ciblera les élus en début de mandat pour impulser leur implication sur la thématique et les sensibiliser aux enjeux du domaine.
- Un AAP a été rédigé pour un plan de rebond pour accompagner la reprise. L'enveloppe est de 180 millions d'euros. Il manque la validation en CA mais il devrait sortir la semaine du 22 juin. Il est axé principalement sur le petit cycle de l'eau. Il s'étendra sur 2020-2021. L'enveloppe est constituée sur les dépenses « non réalisées » pendant la période des élections et de la covid. Les autres budgets de subventions ne seront donc pas impactés.

Grand Chambéry : tout a été cadré pour la définition et la prise de la compétence pluviale mais il n'y a pas de décision politique et de financements. La CLECT n'a pas été constituée. Etude de l'articulation avec la GEMAPI.

Arche Agglo : transfert eau potable. Convention avec la majorité des communes pour la gestion des ouvrages. 2 remboursements par an à hauteur de 20€/h. la thématique eaux pluviales a été un peu mise de côté. Pour l'assainissement : 44 STEPS dont 35 en régie. Pour l'instant malgré le transfert les DSP restent en DSP jusqu'à la fin du contrat.

Veolia : continuité. Attentes fortes des élections. Surveille le contexte législatif avec la loi 3D et les annonces présidentielles sur le renforcement des initiatives en local.

Roannaise de l'Eau : la fusion avec 2 autres syndicats sera effective en 2021. Etapes administratives assez lourdes (n° Siret, réunion du CDCI). Toujours en attente de la validation du schéma directeur par la DDT. Mise en garde sur la gestion des immobilisations comptables car les dotations amortissements explosent vite. Problème de manque de données et d'hétérogénéité des gestions en fonction des communes.

Amorce : pas de doctrine pour ou contre transmise au adhérent vis-à-vis du transfert de compétence, qui représente un outil pour atteindre des objectifs inclus dans une tendance générale. Ils ont surtout travaillé sur les boues d'épuration pendant la période de la covid.

BAC Conseils : attente du 2nd tour. Baisse de charge de travail, mais 5 dossiers vont être bientôt relancés. Absence de visibilité. Inquiétudes par rapport à la gestion des boues.

Vichy agglo : mêmes problématiques.

Bert Consultant : 4 études de transfert eau potable et assainissement. Tout est en attente des élections. Ils espèrent une reprise pour la fin de l'année.

La compétence GEPU doit être définie avec précautions. Suggestion de travail sur un modèle de délibération, qui sont souvent très succinctes et pourtant elle donne de la légitimité dans la suite de la gestion. A faire remonter au ministère pour apparaître dans la feuille de route eaux pluviales -> webinaire sur la définition de la compétence

GEPU le 8 juillet 2020 de 10h à 12h avec intervention d'Elodie Brelot sur les travaux des GT Eaux pluviales et Compétences sur le sujet et un retour d'expérience de Grand Chambéry.

Prochains évènements du Graie :

- Webinaires END prévues le 25-26 juin
- **Webinaire Définition de la compétence GEPU, 8 juillet**
- GT Eaux pluviales, 10 septembre
- Journée Autosurveillance, 1^{er} octobre
- Journée Ville perméable, entretiens Jacques Cartier, le 3 novembre, avec webinaire France- Québec
- Formation EP 19-20 novembre

1 Travaux du GT

1.1 Chronogramme des actions à mener pour le transfert de compétence

Objectif : définir et ordonner les recommandations des différentes étapes du transfert de compétence pour un scénario « idéal » (2ans de préparation environ). Dans un second temps, ce chronogramme sera adapté pour un scénario fait en urgence (environ 1an).

La version finale a été publiée sur le site du Graie : [VERSION FINALE](#)

Il a été suggéré de valoriser cette production du groupe de travail par des présentations.

1.2 Communication/animation auprès des élus

Objectif initial:

Développer des outils pour communiquer auprès des élus (documents qui pourraient être utilisés par les agents en interne) :

- avant les transferts de compétences (agents dans interco service, comment embarquer les élus dans le projet)
- après, pour les (ré)impliquer dans la gouvernance
- pour les sensibiliser à la gestion intégrée des eaux pluviales, aux enjeux de la mise en œuvre de cette compétence

Travaux effectués et interventions extérieures :

- Margaux Lobez-Caron, de l'Ascomade, a réalisé [une présentation](#) sur son retour d'expérience vis à vis de la communication auprès des élus (les méthodes utilisées (cadres, supports...), les messages véhiculés et son opinion sur l'efficacité des moyens mis en œuvre) :
- Marie Ducrest, de Yata Conseils, a réalisé une [présentation](#) sur la sensibilisation à l'accompagnement du changement
- Corinne Trommsdorff, de Water Cities, a réalisé une [présentation](#) sur comment impulser le changement vers une gouvernance globale de la gestion de l'eau.

La sensibilisation dépasse le cadre du transfert et doit être inclus dans une stratégie de développement du territoire. Il n'y a pas d'outils « tout faits » et le chargé de mission doit adapter la communication et orienter l'adhésion en fonction des enjeux sur le territoire.

Il serait intéressant de l'inclure dans une démarche nationale comme « Ville perméable » par exemple, pour le développement durable, aménagement et urbanisme. Cette stratégie permettrait de sortir du « technique » et de positiver l'approche. La porte d'entrée n'est pas que « eau ». Et il y a plein de domaines clés qui convergent vers l'eau et sa gestion. Il faut repartir des préoccupations des élus locaux et de leurs sensibilités.

Les termes « principes de l'IWA » sont à proscrire, font peur. Il faut surfer sur la vague actuelle.

Propositions :

- 1 jour dans la peau de mon élu, 1 jour dans la peau de mon technicien.
- Sensibilisation (visites, rencontres) d'autres collectivités du territoire en se basant sur le réseau du Graie

Nous ne fournirons pas un « kit » tout fait, mais nous allons formaliser le travail effectué sur le sujet sous la forme d'une note : « comment consolider les étapes de communication/concertation/appropriation à l'occasion du transfert de compétence »

Elle contiendra des informations sur basées sur nos réflexions sur :

- Quelles précautions prendre ?
- Quelles questions se poser ?
- Quels écueils éviter ? quels seront les freins rencontrés (avec les travaux de l'Ascomade)
- les étapes du changement (courbe)
- l'appui sur les principes des territoires Eau-Responsables
- reprise de la partie communication du chronogramme en s'appuyant sur les recommandations du CCTP et le Rex d'altereo sur ce qui fonctionne ou pas (en novembre)

Pistes de travail sur un questionnement sur la compétence GEPU

1-Le rôle de médiateur du service GEPU

- L'enquête de Strasbourg a mis en évidence un sentiment d'un manque de fondements – coût et budget
- Besoin de maturité des services pour assumer répartition entre différents services et différents budgets
- Pour autant, revenir aux fondamentaux de chacun doit gérer ses eaux pluviales génèrent des problèmes de priorité :
 - chacun gère ses eaux pluviales = chacun sur ses budgets propres, mais ce n'est pas une priorité du service
 - le GEPU n'a pas le budget = n'a pas la main = n'a pas le pouvoir d'imposer = pas de gestion intégrée ! Vraiment ?
 - cette organisation impose donc une forte concertation, sensibilisation et culture commune de l'eau
 - Il est souhaitable : médiateurs ou leaders eaux pluviales "infiltrés" dans les élus et les autres services

3-Définition des compétences et articulations

- Réflexion articulation missions et budgets GEPU – Ruissellement – Gemapi + GEPNU (en zone non urbaine), avec des réseaux, des grilles, ...
- Poursuivre la réflexion sur les listes (périmètres géographiques GEPU GEPNU, patrimoine et missions) établies pour la compétence GEPU (avons surtout réfléchi assainissement ; voirie espaces verts)
- Comment inciter les collectivités à prendre en compte les GEPNU qui peuvent représenter une proportion non négligeable du linéaire (ex : 15% à Chambéry) ?

- ré-ouvrir réflexion et tableau croisé : les ouvrages et les missions et en face les services (et les acteurs) intégrer gemapi ruissellement voirie aménagement espaces verts ...
- Analyse 2019 du groupe compétence : services qui peut prendre ou pas, avec avantages et inconvénients
- Contractualisations interservices et collectivités
- Si on formalise bien, en local il sera possible de valider les tâches et les affectations budgétaires aussi, en miroir.

2-Compétence GEPU transversale : qu'est-ce que cela veut dire en terme de gouvernance ?

- Elu référent ?
- Relations élus communaux et intercommunaux ?
- Agent et/ou service référent,
- Relations avec les autres services
- Commissions et/ou groupes de travail dédié ?
- Comment faire perdurer la dynamique de gestion de projet avec les élus ; comment on poursuit en gouvernance au quotidien ; en général, quand on arrive au bout de l'étude (définition de la compétence par exemple, la mobilisation et les réflexions politiques se perdent.
- Faire un parallèle avec d'autres politiques transversales : DD (oui, mais tout petit, pas d'ouvrages, ...) et GEPU ; plutôt comparer aux voiries : communales, départementales, ... même complexité avec des ouvrages à gérer
- Réfléchir aux 3 niveaux de transversalité : les élus – les directions - les services (et leurs directeurs porteurs)

Agenda

Prochaine réunion du groupe de travail :

-12 novembre 2020 (lieu à confirmer)

Pour vous connecter à l'espace réservé du groupe de travail sur le site du Graie :

1/ Création de votre compte sur l'espace réservé

Afin de vous inscrire sur le nouvel espace réservé, il faut vous [créer un compte en ligne](#)

Dans la colonne de droite, sous "Connexion", cliquez sur "Inscription" et complétez les informations demandées pour créer votre compte. Un e-mail automatique vous est ensuite envoyé : cliquez sur le lien pour activer votre compte.

2/ Demande d'adhésion à l'espace réservé du groupe de travail

Pour accéder à l'espace réservé, rdv sur le [site du GRAIE](#)

En haut à droite, cliquez sur "groupes de travail" puis sur l'icône « Compétences ». Rentrez votre identifiant et mot de passe, puis cliquez sur "Connexion". Une fois connecté, cliquez sur "Adhérer au groupe", et enfin sur "Envoyer la demande".

Votre inscription à l'espace réservé a bien été prise en compte et doit être validée manuellement : vous serez notifié par e-mail dès la validation de votre inscription à l'espace réservé.

|| L'accès à l'espace réservé est restreint aux membres du Graie